

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE À L'ADDITIF AUX TARIFS DE LA RÉSIDENCE HÔTELIÈRE CHAMPOLLION

Délibération n°CA-20230314-2.3 du mardi 14 mars 2023

- VU** Les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation nationale
- VU** Le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** L'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes
- VU** L'arrêté rectoral du 6 octobre 2022 relatif à la composition du conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** Le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 16 décembre 2020
- VU** La convention initiale signée le 26 juillet 2019 entre la Chancellerie des Universités de Paris et le Crous de Paris

ENTENDU L'exposé des motifs présenté par Madame Frédérique FOREST, Directrice adjointe du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 14 mars 2023 est annexée à la présente délibération.

Article unique

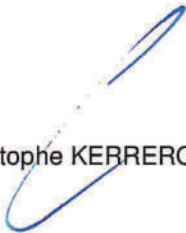
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration autorise l'application d'une modulation de la grille tarifaire dans la limite de 15% à la hausse ou à la baisse, en fonction d'un contexte économique qui serait réputé exceptionnellement favorable ou défavorable ou dans le cadre de l'ouverture à tout public.

Le détail du résultat du vote des administrateurs est annexé à la présente délibération.

Fait à Paris, le mardi 14 mars 2023

Recteur de la région académique d'Île-de-France
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
Président du conseil d'administration du Crous de Paris

Christophe KERRERO



ANNEXES A LA DÉLIBÉRATION

Composition de la séance

La composition du Conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 14 mars 2023 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents 13

Nombre de procurations 11

Total des voix 24

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions 0

Nombre de voix contre 0

Nombre de voix pour 24